



## Communiqué

### **Nouvelle gouvernance souhaitée pour l'espace de la Valencienne**

**La Ville de Lausanne clarifie l'usage de l'espace de la Valencienne, lieu emblématique au cœur du quartier de Prélaz-Valency. Dès aujourd'hui, la Municipalité reprend la responsabilité de la gestion de la Valencienne. Pour le restant de la saison 2023, la Valencienne est accessible au public, et ouverte aux événements bénéficiant d'une autorisation de manifestation. Par la suite, une nouvelle gouvernance sera définie afin d'assurer une utilisation des lieux qui réponde aux aspirations et aux besoins des habitantes et habitants du quartier de Prélaz-Valency.**

Cette nouvelle approche est motivée par le non-respect par l'association La Valencienne d'engagements élémentaires, malgré plusieurs tentatives de compromis. A défaut d'une convention pour l'année 2023, la Municipalité reprendra donc la responsabilité des divers aménagements sur le site et de la coordination des événements. Le site reste ouvert aux activités de la population, en mettant en valeur ses terrains de pétanque dans un cadre de verdure.

La Municipalité a toujours envisagé la Valencienne comme un lieu de rencontre, jouant un rôle important dans le tissu social du quartier. Dès l'automne, la Municipalité impliquera les acteurs et actrices du quartier pour établir un modèle de gestion adapté aux besoins et aspirations du quartier.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **David Payot, conseiller municipal, Direction enfance, jeunesse et quartiers, +41 78 647 12 86**
- **Simone Horat, chef de service, Quartiers, jeunesse et familles, +41 21 315 62 10**

Lausanne, le 11 juillet 2023